

UN AN APRÈS ET UN AN DÉJÀ !



ÉDITO

En MAI fais ce qu'il te plaît!

Continuer à œuvrer afin que les projets avancent, que notre territoire trouve sa place au sein de notre grande agglomération, que notre village s'embellisse encore et toujours, que ses habitants vivent sereinement toutes générations confondues.

Que nos espaces de liberté, nos parcs, restent propres et accueillants, et que chacun respecte l'espace public, comme nous respectons les collectivités et les services d'état, qui nous permettent de bâtir et de financer nos projets.

Nous avons déposé plusieurs dossiers de subvention auprès de l'Agglo, du Département, de la Région, de l'État. Nous les remercions pour les financements déjà versés pour l'aménagement de la Grande Rue, le parc d'Orfeuille, le cimetière...

Et pour ceux à venir pour l'école, le clocher de St-Didier...

Certains diront que les dotations sont en baisse. Valence Romans Agglo versera une dotation annuelle pendant toute la durée du mandat à chacune des 54 communes afin de permettre à chacune de réaliser des travaux plus facilement et de pérenniser notre économie locale.

D'autres diront que tout augmente. Oui comme beaucoup de communes, notre conseil municipal a voté dans sa majorité, pour une augmentation de la taxe foncière afin de faire face, certes au projet d'agrandissement de l'école, mais aussi aux dépenses engendrées par la pandémie, et aux recettes non réalisées.

Cette augmentation n'est pas une surprise, je l'avais amplement expliquée lors de notre campagne au printemps dernier, parallèlement à un effort en amont pour limiter nos dépenses de fonctionnement et trouver de nouvelles sources de financement.

La Barberolle coule depuis ce début mai, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps, j'ai donc bon espoir que des sources restent à découvrir.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous pour tous les événements qui vont marquer cet été, le Critérium du Dauphiné, le Tour de France, Les Soirées du Clocher à St-Didier, le ciné nocturne le lundi 23 Août avec un pique-nique citoyen, participatif, public à partir de 19H pour échanger et rattraper tous ces moments de convivialité que nous n'avons pas eu depuis le début du mandat.

Bien chaleureusement,

Lydie Veisseix - Maire de Charpey

Nous vous rappelons les élections départementales et régionales les 20 et 27 Juin, avec la possibilité d'avoir 2 procurations par personne. N'oubliez pas une pièce d'identité, obligatoire pour voter en plus de votre éventuelle carte d'électeur.

La commune recherche des volontaires pour être assesseur ou tenir le bureau de vote pendant une ou deux heures (ces personnes pourront bénéficier d'une priorité pour la vaccination obligatoire).

Restons vigilants !

AGENDA

19 mai à 13h

Atelier d'écriture à la bibliothèque

22 mai dès 8h

Journée de débroussaillage des remparts de la motte de Charpey (avec l'association du Patrimoine).

22 mai

Réouverture de la buvette du marché

26 mai à 18h

Assemblée générale de la garderie Chapover

4 juin

Critérium du Dauphiné (passage de la course vers 12h30)

9 juin à 14h

Atelier d'écriture à la bibliothèque

6 juillet

Le tour de France passe à Charpey

23 juillet

Soirées du clocher à St-Didier théâtre burlesque

24 juillet

Soirées du clocher à St-Didier Une soirée musique (blues, jazz, folk country à volonté)

23 août à 19h

Pique-nique citoyen et rencontre avec les élus à l'Espace d'Orfeuille

23 août à 21h30

Séance de cinéma en plein à l'espace d'Orfeuille

HORAIRES DE LA MAIRIE DURANT L'ÉTÉ

Ouverture du secrétariat et permanence des élus le samedi 22 mai de 10h à 12h

En JUIN ouverture habituelle les samedi 5 et 19 Juin

En juillet et août, nous n'ouvrons pas le samedi matin sauf :

Samedi 3 Juillet pour préparer le passage du Tour de France

Et samedi 28 Août pour préparer la rentrée

Nos permanences du samedi reprendront normalement en Septembre les 1^{er} et 3^{eme} samedi du mois.

UN AN DE MANDAT,

Voilà un an que le nouveau conseil municipal est en place. La liste "Osons aller plus loin" vous avait présenté, lors de la campagne, sa profession de foi. Faisons un petit point sur nos engagements réalisés sur cette première année de mandat, malgré l'arrivée de la COVID et les conséquences qui en ont découlé.

VIE ÉCONOMIQUE

Créer une épicerie d'initiative collective

Nous nous étions engagés à mener une réflexion pour revitaliser le village avec le retour de commerces de proximité et notamment d'une épicerie multi-services. La commission Vie Économique s'est réunie plusieurs fois cette dernière année et a permis de voir émerger quelques pistes.

- L'une d'entre elles mène à « Comptoir de Campagne », qui répond à certains critères définis (ramener des services de proximité au cœur du village, développer l'économie locale et valoriser l'artisanat, créer des emplois...). La mairie a donc lancé une étude approfondie avec cet organisme en mars 2021 pour voir la faisabilité d'une implantation d'un comptoir sur le village. Résultats attendus d'ici fin juin.
- Une autre piste mène à une démarche plus associative et participative qui serait portée par un collectif d'habitants, et soutenue par la mairie. Des visites de commerces ruraux de ce type ont été effectuées.

La mairie souhaite avoir le choix entre des projets clairs et identifiés en ne fermant aucune porte. D'autant plus qu'un panachage des deux pistes est une possibilité intéressante. Il est indispensable d'imaginer de nouvelles formes hybrides pour pouvoir faire vivre un commerce de village à proximité de centres urbains.

Valoriser les artisans, les commerçants et les agriculteurs de notre commune et favoriser de nouvelles implantations

La mairie s'emploie à soutenir nos professionnels du village du mieux possible dans ce contexte délicat de crise sanitaire qui limite les actions possibles. Depuis le début du mandat, chaque bulletin

municipal met à l'honneur deux de nos artisans, commerçants ou agriculteurs et nous relayons sur nos autres supports de communication (site internet, Facebook...) toute information utile.

Nous avons toujours en projet de mettre en place des panneaux de signalisation permettant une meilleure localisation de nos professionnels.

Le marché

Le marché de Charpey se tient toujours tous les samedis matin. Il a su résister à la morosité ambiante et à la fermeture très préjudiciable de la buvette. N'oubliez pas de vous y rendre si vous souhaitez qu'il perdure. Nous réfléchissons aux améliorations à faire pour donner un second souffle à ce lieu de vie important du village, pour la rentrée de septembre.

Un chantier participatif pour l'été 2021 menant à la construction d'une nouvelle buvette sur l'esplanade (terrains de boules) est en réflexion afin de pouvoir disposer très rapidement et à moindre coût, en recyclant certains préfabriqués de l'école, d'un lieu qui remplacera l'actuelle buvette (qui va être détruite lors de la rénovation de l'école).

ENFANCE, SCOLARITÉ ET PÉRISCOLAIRE

Développer l'offre d'accueil petite enfance et périscolaire

La commune continue de soutenir la garderie Chapover en mettant notamment à disposition un personnel communal pour l'accueil des enfants, en complément des subventions déjà allouées et de la mise à disposition des locaux.

La crise sanitaire nous a contraints à nous adapter pour l'accueil des enfants, ainsi plusieurs dispositifs ont été mis en place depuis le début de la pandémie :

- Dispositif 2S2C pour permettre un accueil complémentaire à l'école où les capacités d'accueil étaient limitées
- Service Minimum d'Accueil pour l'accueil des enfants des personnels soignants et médico-sociaux indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Poursuivre les actions communes du RPI

Les conseils municipaux de Charpey et Saint-Vincent se sont réunis à deux reprises pour faire un bilan du RPI. Nos deux communes soutiennent clairement cette mutualisation tant pédagogique que matérielle pour le meilleur accueil possible des élèves. Un groupe de travail a été créé pour mettre à jour la convention présentant le financement et le fonctionnement du RPI.

Proposer des alternatives économiques et écologiques de transports scolaires

Ce sujet a été abordé et sera étudié en commission enfance, scolarité et périscolaire.

AMÉNAGEMENTS

Réaliser l'agrandissement de l'école aux normes environnementales ambitieuses

Permis de construire déposé en Janvier 2021

Début des travaux programmé pendant les vacances de la Toussaint 2021

Construction bois avec isolation performante et chauffage biomasse dimensionné pour l'ensemble de l'école.

Agrandir le cimetière de St-Didier

Début des travaux été 2020, terminés ce début d'année.

Aménager le parvis de l'école

Sécurisation de la Grande rue à l'automne 2020

Aménagement de la Grande rue partie haute prévue en 2024 - 2025

Réhabiliter le carrefour et quartier de La forge

Prolongement avec Valence Romans Agglo et EPORA d'une convention d'acquisition foncière. Cet organisme public à but non lucratif accompagne les collectivités locales dans leurs projets.

La réflexion en partenariat avec EPORA et VRA sur le devenir du quartier est lancée.

LE POINT SUR NOS ACTIONS

Sécuriser et entretenir les voiries

En 2020 nous avons sécurisé deux carrefours dangereux ainsi que la traversée de Chanouillet.

En 2021 sera refait le revêtement de la route d'Alixan entre le chemin de Mouilleux et la route du Tram ainsi que la remise en état des gardes corps de 2 ponts.

Le budget global pour les voiries est de 70 000 € TTC en 2021. Il est prévu d'investir chaque année, entre 50 000 € et 70 000 € TTC jusqu'à la fin du mandat dans l'entretien ou la sécurisation de nos voiries.

À titre d'information, la réfection d'un kilomètre de route a un coût de 50.000€ environ.

URBANISME ET RURALITÉ

Permettre la mise à niveau des infrastructures en n'ouvrant aucune nouvelle zone à bâtir.

Comme indiqué dans l'article consacré à l'urbanisme, nous allons redéfinir notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) durant ce mandat pour y intégrer les contraintes supra communales et tracer l'orientation de l'urbanisme de notre commune pour les quinze prochaines années.

Préserver l'espace agricole et forestier

En lien avec la révision du PLU, l'utilisation de terres agricoles à des fins d'urbanisme ne sont plus permises par nos contraintes supra communales. Cette révision nous permettra de l'acter.

Nous souhaitons aussi essayer de mieux sensibiliser les propriétaires d'espace forestier à la mise en place de plan de gestion de ceux-ci.

Sensibiliser à la gestion de l'eau et des déchets

Nous sommes en réflexion sur l'utilisation d'un nouvel article du code de l'urbanisme qui permet de préserver les ressources en eau destinée à la consommation. Cet article, dont le décret d'application est attendu, donne une place à la commune dans les discussions inhérentes à la vente de terres agricoles.

La commune pourrait donc agir afin de favoriser des modalités d'exploitations compatibles avec une préservation des ressources d'eau et une amélioration de sa qualité.

LIEN SOCIAL, VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

Mettre en place un conseil municipal des enfants et des jeunes

Le conseil municipal des jeunes sera lancé en fin d'année. Nous débutons l'appel à candidatures.

Proposer des chantiers participatifs

Un chantier participatif est prévu cet été afin de réhabiliter la nouvelle buvette du village. L'ancienne, trop vétuste, sera détruite avant la construction des nouveaux bâtiments de l'école.

Rivières Propres réapparaîtra dès que la pandémie le permettra.

COMMUNICATION

Nouvelle maquette du bulletin municipal et distribution plus régulière

Nous avons réalisé une nouvelle maquette du bulletin municipal, distribué par les membres du conseil chaque trimestre, sur un format plus complet, des articles plus détaillés, des portraits, plus de place à la vie associative....

Être informés au quotidien

Nous avons créé une page Facebook pour ceux qui utilisent cette plateforme.

Nous avons mis en place "Illiwap" une application à télécharger sur votre mobile. Vous pouvez ainsi recevoir des alertes ou

informations venant de la Mairie sur votre téléphone.

Le site internet charpey.fr est actualisé régulièrement.

Installer des panneaux à affichage lumineux sur Charpey et St-Didier

Ces panneaux d'information seront prévus dans le courant du mandat

BUDGET ET FISCALITÉ

Maîtriser un budget contraint

Réviser nos contrats d'assurance, logiciels, maintenance, photocopieurs, améliorer le suivi des dossiers de subventions, réactualiser nos conventions: RPI, bouldrome, d'occupation du domaine public.

Ajuster le taux d'imposition du foncier bâti pour le financement du projet de réhabilitation de l'école

Augmentation de 3 points de 10,90% à 13,90 % soit environ 6€ de plus par mois pour une base d'imposition de 2500 € (valeur moyenne sur notre commune)

Important: à partir de cette année, la part du département soit 15,51% sera ajoutée au taux communal et nous sera reversée afin de pallier la suppression de la taxe d'habitation.

Rechercher d'autres sources de financement, réalisées en 2020

Aide de l'Éducation Nationale pour la mise en place du service 2S2C et SMA accueil des enfants en demi-groupe, aide à l'apprentissage par le CNFPT, mutualisation d'une défense incendie avec Montélier, aide du SDED pour le changement de chaudière.

À l'étude pour 2021: augmenter le prix des locations de salle, inciter au don défiscalisé, réinitier des chantiers jeunes et participatifs, obtenir des aides de l'Éducation Nationale pour l'accueil des 3 ans, de la CAF pour la garderie communale, aide CHCST pour du mobilier ergonomique...

UN POINT SUR L'URBANISME

Malgré ou à cause de la crise sanitaire, le travail d'instruction du service urbanisme est en forte augmentation. Cette croissance impacte le service **Acquisition Des Sols (ADS)** de **Valence Romans Agglo (VRA)** qui réunit les communes adhérentes. En effet, avec ses 13 instructeurs, ce service **ADS** est dimensionné pour instruire 2600 «équivalent Permis de Construire/an». Or, sur le premier trimestre 2021, le rythme d'instruction s'établit à 3880 «équivalent PC/an»!

Le tableau suivant permet de comprendre ces «équivalences PC/an». Le traitement d'un Permis d'Aménager coûte 50% de plus qu'un Permis de Construire alors qu'une Déclaration Préalable vaut 20% de moins que ce même Permis de Construire.

Permis de construire	Permis d'aménager	Déclaration préalable	Permis de démolir	Certificat d'urbanisme Cua	Certificat d'urbanisme Cub	Autorisation de travaux
100%	150%	80%	20%	10%	80%	120%

Notre service **ADS** va donc «prioriser» certains dossiers et les **Déclarations Préalables** «**piscine, abri de jardin, ravalement de façade, véranda et panneaux solaires**» ne seront par conséquent plus traitées prioritairement. Tous seront cependant examinés.

Concernant le travail de détection, la régularisation des travaux non déclarés suit son cours. Quelques administrés vont recevoir un deuxième courrier avec accusé de réception puisqu'ils ne sont pas manifestés lors du premier envoi.

Un mobil home installé en zone agricole a déjà été retiré. Des contacts se sont constitués avec quelques autres administrés dans cette situation.

Un courrier va être adressé à l'ensemble des propriétaires de ce type d'installation pour les informer de la nécessité de prendre contact avec la Maire pour tenter **de régulariser cette situation**.

Au-delà de ce travail quotidien présenté lors du dernier bulletin (**Informé, Instruire et Détecter**), nous avons dû répondre aux services de l'Etat (septembre et décembre 2020) qui nous demandent de mettre en conformité nos documents d'urbanisme avec le **Schéma de Cohérence d'Organisation Territoriale (SCOT)**. Plusieurs rencontres ont eu lieu nous permettant de comprendre que nous devons revoir notre **Plan d'Urbanisme Local (PLU)**.

Pour nous accompagner dans cette démarche, nous allons passer une convention avec le **CAUE 26 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)**.

Cet organisme départemental accompagne les collectivités locales sur leurs projets. Elle intervient principalement sur la réflexion préalable qui permet de cerner les enjeux, de définir les principes d'aménagement ou de choisir un site. La commune a déjà eu recours à cette structure pour les projets d'aménagements de la Grande rue et de l'école. Ce travail se déroulera de septembre 2021 à mars 2022.

Par la suite, nous choisirons un cabinet d'étude pour l'élaboration de ce nouveau document qui prendra en compte les nouvelles contraintes supra-communales.

Ce n'est qu'au terme de près de 3 années que ce nouveau document d'urbanisme sera opérant.

Nous ne manquerons pas de vous **INFORMER** et **CONSULTER** au cours de ce travail.

UN POINT SUR L'URBANISME

Le travail de l'urbanisme se décompose en trois tâches principales :

INFORMER :

Répondre aux sollicitations, aider dans les démarches, conseiller au regard des règles du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**...

INSTRUIRE :

Prendre connaissance des demandes d'autorisation déposées (**Certificat d'Urbanisme (CU) Déclaration Préalable (DP), Permis de Construire (PC)**) puis rédiger «l'avis du maire» en lien avec le service instructeur.

DETECTER :

Repérer les travaux en cours qui ont pu démarrer sans demande d'autorisation ou qui sont réalisés de manière non conforme aux demandes initiales.

1.

Le travail d'information est permanent, réalisé par téléphone et sur RDV.

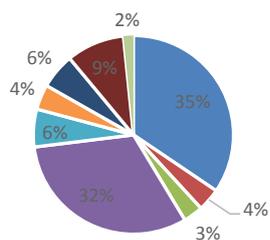
2.

L'instruction est une activité quotidienne de la mairie. Elle occupe à elle seule une bonne partie du temps consacré à l'urbanisme.

Depuis notre prise de fonction fin **mai 2020**, la commune a traité 61 demandes d'urbanisme.

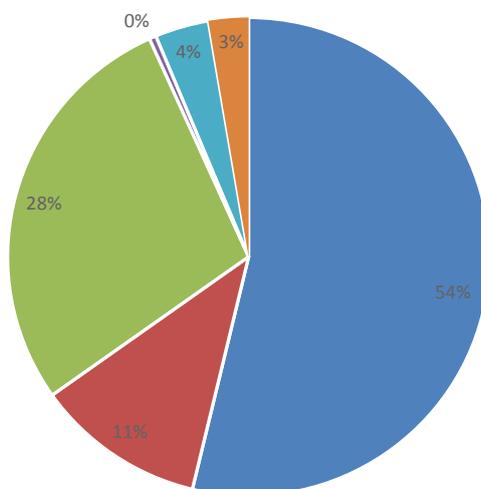
BUDGET

Dépenses d'investissement



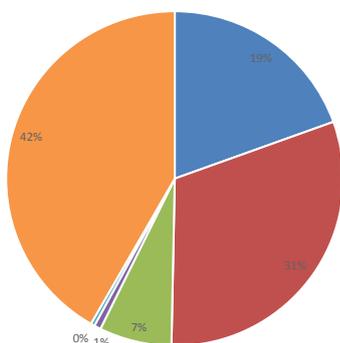
- Déficit antérieur reporté 239 475,18 €
- Emprunts 25 792,50 €
- Bâtiments communaux 22 070,56 €
- Traverse du village 219 495,08 €
- Orfeuille plateau sportif 42 693,04 €
- Restructuration complexe scolaire 28 285,74 €
- Cimetière St Didier 39 784,80 €
- Voirie communale 65 184,68 €
- Equipements de défense incendie 11 143,78 €

Recettes d'investissement



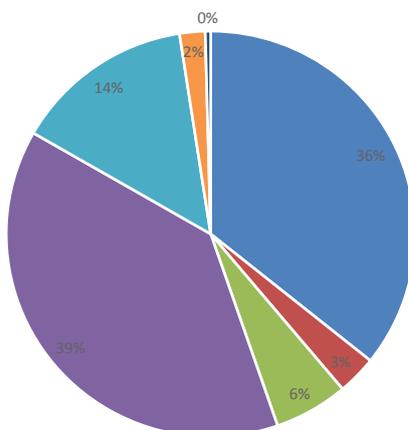
- Op d'ordre - lotissement le Verger 373 031,50 €
- FCTVA, TLE, taxe d'aménagement 79 234,16 €
- affection résultat de fonct 2019 194 818,70 €
- Amendes de police 3 200,00 €
- Subvention traverse 25 050,00 €
- Subvention Orfeuille plateau sportif 18 591,00 €

Dépenses de fonctionnement



- *Charges à caractère général 250 730,00 €
- Charges de personnel et frais assimilés 396 428,00 €
- Autres charges de gestion courante 89 325,00 €
- Charges financières 8 337,36 €
- Charges exceptionnelles 4 800,00 €
- Virement à la section d'investissement 536 544,97 €

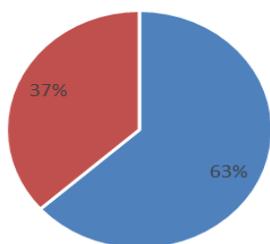
Recettes de fonctionnement



- Excédent de Fonc. antérieur reporté 459 599,08 €
- Atténuation de charges 40 000,00 €
- Produits des services 75 250,00 €
- Impôts et taxes 496 412,22 €
- Dotations et participations 183 404,03 €
- Autres produits de gestion courante 26 000,00 €
- Produits exceptionnels (vente parcelles) 5 500,00 €

Restructuration complexe scolaire, cantine et garderie

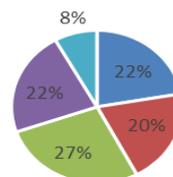
Dépenses



- Restructuration complexe scolaire 1 412 000,00 €
- Salle polyvalente -garderie- cantine 815 226,00 €

Restructuration complexe scolaire, cantine et garderie

Recettes



- Autofinancement +FCTVA 495 616,25 €
- Restructuration complexe scolaire 446 572,00 €
- Emprunt Restructuration complexe scolaire 610 000,00 €
- Salle polyvalente -garderie cantine 494 666,75 €
- Emprunt salle polyvalente garderie cantine 180 371,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le **CMJ** a pour but de sensibiliser les jeunes à une démarche et un engagement citoyen au sein d'une commune. C'est une école de la citoyenneté, un espace d'échanges et d'écoute entre les jeunes et les élus. Mener des actions d'intérêt général demande un réel investissement.

Il représente les jeunes du village et leur offre l'opportunité d'un dialogue en direct avec les élus locaux.

Il propose des projets utiles à tous pour améliorer le fonctionnement du village (culture, santé, loisir, sécurité, solidarité, environnement...).

Les propositions vont être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité.



CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- TU AS ENTRE 8 ET 15 ANS ?
- TU HABITES CHARPEY / ST-DIDIER ?
- TU AS DES IDÉES ET DES PROJETS POUR TA COMMUNE ?

**DEVIENS ACTEUR
DE TON VILLAGE PRÉSENTE-TOI !**

Renseignements et inscriptions à m.fage@charpey.fr avant le 31 août 2021

DES CHATS ET DES HOMMES

Leur cohabitation a fait couler beaucoup d'encre et de salive ces dernières semaines. Il est temps que chacun au village sache ce qu'il en est: **appelons un chat un chat!**

Peut-être êtes-vous l'heureux possesseur de l'un d'eux? Alors, prenez soin de lui, offrez-lui une identification, tatouage ou puce selon ses goûts et ses couleurs, c'est **obligatoire à partir de son anniversaire de 7 mois**. Et si vous l'aimez vraiment, une petite stérilisation complètera son confort et sa sécurité en limitant ses divagations.

Certains, au contraire, diront **chat échaudé craint l'eau froide**, je n'en veux plus chez moi et ils ne m'apportent que soucis de toutes parts. Il est évident que cet agacement ne doit en aucun cas vous conduire à des gestes extrêmes, **l'utilisation de poison est sévèrement punie par la loi**.

Bien sûr, à la mairie nous avons **d'autres chats à fouetter**, pourtant au milieu d'in-

formations contradictoires où **une chatte ne retrouverait pas ses petits**, les actions possibles se dessinent. Nous avons failli donner notre **langue au chat** maintes fois, mais voici les conclusions. Détruire une colonie de chat apporte un soulagement immédiat à leurs ennemis, mais très vite d'autres chats se réinstallent, profitant de la nuit où **tous les chats sont gris**, se multiplient et le remède est pire que le mal.

Pour organiser une cohabitation supportable entre les chats et les hommes, mieux vaut tableter sur l'installation pérenne d'une colonie stable. **Ne jouons pas au chat et à la souris**, la ligne de conduite la plus sûre semble de stériliser et identifier un groupe de chats, que vous pourrez selon vos convenances personnelles attirer vers votre domicile ou écarter au mieux.

Si vous êtes imposable et que vous aimez les chats, vous pouvez prendre en charge la stérilisation d'un chat errant. Il vous faut contacter l'association «L'école des

chats» qui vous aidera à capturer l'animal, le conduira chez un vétérinaire pour qu'il soit stérilisé puis le relâchera là où il a été pris. Vous réglerez les frais puis vous bénéficierez d'un crédit d'impôt à hauteur des 2/3 de la dépense.

La mairie aurait bien donné **sa part au chat**, mais à proximité de l'école maternelle, il s'est avéré nécessaire d'intervenir. Il a donc été décidé de profiter d'un plan d'aide et de stériliser quelques chats dans le secteur de la Poterne pour éviter la prolifération. Ainsi, dès **potron minet**, les employés prendront les chats errants et les emporteront se faire castrer chez un vétérinaire pour venir les relâcher sur le site ensuite. Cette action débutera dans l'été.

En résumé, prenons le temps d'en rire un peu plutôt que de devenir **comme chiens et chats** entre partisans et opposants de ces félins.

<https://www.ecole-du-chat-valence.fr/>



AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE DE ST-DIDIER DE CHARPEY

L'agrandissement du cimetière débuté l'été dernier par la création des allées et de la clôture, s'est prolongé cet automne par la plantation d'une haie persistante. Il s'est conclu en début d'année par la pose du colobarium.

Les travaux ont été confiés aux entreprises:

- TRTP de Charpey pour le terrassement
- ESPACS de Hauterive pour les clôtures et le portail
- ARCHER de Romans pour les plantations



Le colobarium a été fabriqué chez Dominique et Albert dans le Tarn.

Le montage a été assuré par nos deux agents techniques, Julien et Vincent.



CHEMINS RURAUX

La commune continue son plan de revalorisation de ses chemins. Et nous constatons avec plaisir que vous êtes nombreux à les utiliser !

Alors quelques nouvelles de l'existant :

Le **chemin de Lobler** a fait sa coupe de printemps qui met en valeur les formes des arbres et nos employés vous ont même préparé un banc pour rêver face au Vercors.

Le **chemin des Bonneries** n'a pas maigri comme plusieurs personnes l'ont dit !! L'agriculteur voisin a aplani le terrain et nous y avons semé de l'herbe. Un peu de patience et il reverdira, il va du ruisseau aux piquets, vous pouvez aisément y circuler, même 2 vélos de front.

Nouveauté : le **chemin de Gervanne**, à Chanouillet a été remis en état pour la circulation des vélos, piétons, chevaux, poussettes...Il serpente derrière les Sables, et là aussi il faudra un peu de patience pour qu'il reverdisse, mais il est d'ores et déjà praticable (sauf juste après la pluie). Il quitte et rejoint la route communale des Chanouilletts.



Mairie
de
Charpey



MERcredi 19 MAI A PARTIR DE 15H



Dans le cadre de la **Fête de la Nature**, nous vous proposons une après-midi pour **petits et grands** pour connaître la biodiversité qui nous entoure : petits **ateliers** autour des **insectes** et de la pollinisation, un **jeu concours** pour gagner un **kit nichoir** à construire et une **exposition** sur les oiseaux des jardins !

Dans le respect des règles sanitaires, le **masque sera obligatoire** et nous **respecterons les jauges** imposées pour les ateliers qui seront tournants. L'exposition et le jeu concours sont en libre accès sans jauges de participants

Inscription conseillée auprès de **Maëlle Lemaire**:
maelle.lemaire@lpo.fr



Chemin de Gervanne

ASSOCIATIONS

CHAPOVER

L'association garderie CHAPOVER a été ouverte lors de l'année scolaire 2012-2013 avec 44 enfants inscrits en septembre 2012.

À ce jour, nous avons 94 inscrits.

Au démarrage, il y avait 4 membres au bureau (président, vice-président, trésorier, secrétaire) et 2 personnes employées pour s'occuper des enfants.

Dorénavant, seuls 2 membres sont aux

commandes et gèrent les 4 personnes chargées des enfants.

Les retours que nous font les parents sont plutôt positifs, les enfants se plaisent, il est parfois même difficile de les décider à quitter la garderie, car ils sont trop occupés à jouer! La qualité du personnel y est pour beaucoup.

La Présidence se libère fin juin, aussi nous attendons des candidatures afin de reprendre le flambeau! Nous tiendrons

notre assemblée générale le vendredi 29 mai à 18h à la garderie. Nous vous attendons, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale, habituels maintenant.

Nous veillerons à vous accompagner dans le temps pour la prise de cette fonction, afin que tout se passe dans les meilleures conditions.

Les enfants comptent sur vous!

ACCA CHARPEY

L'ACCA DE CHARPEY s'inscrit dans un vaste chantier, celui de la réforme de la chasse.

Cette réforme des structures permettra d'unifier et mettre en conformité les statuts, mais aussi le règlement intérieur et de chasse. Deux assemblées générales se

tiendront courant juin.

Bonne lecture en espérant que notre association reprenne son rythme.

CLUB DE L'AMITIÉ

Pendant ce temps de confinement, nous pensons bien à chacun de vous, surtout aux plus âgés. Nous espérons que beaucoup d'entre vous sont maintenant vaccinés.

À ce jour, compte tenu des directives encore imprécises, nous ne pouvons envisager une reprise de nos activités.

Nous gardons l'espoir de pouvoir reprendre nos rencontres amicales et récréa-

tives à partir du mois de septembre. Nous vous disons à bientôt!

Même vaccinés, continuez à être prudents!

La présidente, Colette MORIN

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque est restée ouverte autant que possible depuis le début de la pandémie, les recommandations nous le permettant. Nous respectons les gestes barrières et la mise en attente (quarantaine) des livres avant de les remettre en circulation.

Nous avons acheté en début d'année de nouveaux romans, polars, BD, albums et docs et nous renouvelerons 500 livres à la médiathèque en juin.

Nous faisons tout ce qui est possible pour faire vivre la bibliothèque, et nous vous invitons à venir nous voir et échanger les mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30.

ATELIER D'ÉCRITURE

Il a lieu salle des associations à Orfeuille, ainsi nous sommes à distance et masqués

Prochaines dates : 19 mai à 13 h et 9 juin à 14 h

Les horaires sont précisés en fonction des contraintes covid. (Se renseigner à la biblio)

Il est toujours possible de se joindre au groupe.

PORTAGE À DOMICILE

Les personnes isolées ou fragilisées par la situation sociale actuelle peuvent nous contacter par mail: bibliothequedecharpey@gmail.com ou au 09 53 88 66 22 (jours et heures des permanences) ou aussi à la mairie.

Nous pourrons vous porter des livres à domicile.

En 2021, on continue à faire vivre le lien social et la vie culturelle.

Nous avons dû annuler la nuit de la lecture et la soirée du 8 mars.

Nous avons reporté l'assemblée générale, sans date encore définie.

Nous espérons participer au chemin des artistes en herbe le 5 juin sur les sentiers de Charpey.

Soirées du clocher: Les 23 et 24 juillet 2021.

Une soirée théâtre burlesque, sur le fil entre la science et l'imagination, les tribulations d'un savant fou. (Spectacle tout public) Cie du gravillon

Une soirée musique (blues, jazz, folk country à volonté) Cie Sam and co

Rappel des horaires de permanences de la Bibliothèque Communale de Charpey:

Les mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30 .

En juillet la bibliothèque ne sera ouverte que le mercredi.

Fermeture annuelle en août.

L'accueil se fait dans le respect des gestes barrières et en tenant compte des consignes d'hygiène relatives au fonctionnement des bibliothèques.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

Apportez vos idées, vos envies.

Nous vous souhaitons un agréable printemps.

L'équipe des bénévoles

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CHARPEY – SAINT-DIDIER-DE-CHARPEY

Chers amis, chers membres,

Nous vous espérons tous en excellente santé.

Nous avons profité de ce printemps pour remettre d'aplomb le balisage et les poteaux du Sentier des Poilus entre St-Didier et Charpey. Nous déplorons, pour la deuxième fois, le vol d'un poteau aux Terratus.

Nous prévoyons une journée de débroussaillage des remparts de la motte de Charpey le samedi 22 mai à partir de 8h (10 personnes max avec chacun son matériel). L'objectif est de bien identifier les ceintures de remparts pour envisager à terme leur restauration, leur valorisation. Inscriptions et renseignements auprès de Guillaume Pinard : 06 80 88 01 95.

L'église de St-Didier a un problème important concernant la partie en sapin du beffroi, avec la présence d'insectes xylophages rongant les croix de St André, les poutres de bases supportant la **cloche MARIE**. De plus, les fientes de pigeons sur la cloche et le plancher fragilisent ceux-ci. Il y a nécessité de remplacer la partie bois du beffroi et les « abats-sons » avec grillage anti-pigeons (comme à l'église St Nicolas de Charpey).

St-Didier de Charpey est mentionné dès 1065 dans le cartulaire de Romans (Villa Rovoria Sancti Désireii) comme une pa-

roisse du diocèse de Valence dépendant de l'abbaye bénédictine lyonnaise de l'Île Barbe, puis de celle de Léoncel. Suite au tremblement de terre du 13 mars 1809, l'église est partiellement reconstruite dans la seconde moitié du 19ème siècle. Elle conserve de l'époque romane de beaux vestiges tels le portail à double voussure de la façade occidentale et l'arc triomphal de l'ancienne croisée du transept. Dotée à l'origine d'une nef à 6 travées, elle n'en comporte plus que 4 de nos jours. Le chœur se termine par un mur plat correspondant à la croisée du transept de l'édifice roman. L'un des pilastres de la voûte de chœur présente le remploi d'un bloc décoré d'entrelacs provenant probablement d'une église primitive. En 1876, est dédié l'actuel clocher abritant la cloche MARIE, installée en 1879. Trois vitraux dédiés à St-Didier, St Rémy et St Marcel ornent le chœur.

L'église est la propriété de la Commune, donc de nous tous, ses habitants. Pour réaliser les travaux de restauration totale du beffroi et préserver le patrimoine, le coût des travaux s'élèvent à 24 738 € HT (avril 2021).

L'association sollicite vos dons dédiés à cette restauration, sachant qu'ils peuvent être défiscalisés à hauteur de 66% et vous remercient par avance. Vous pouvez

adresser en mairie de Charpey vos chèques libellés à l'ordre de l'association en inscrivant **au dos « pour l'église de St-Didier »**.

Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, merci pour la préservation de notre patrimoine.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt à nouveau autour de notre patrimoine!

Le bureau Yann Heimbouger, Président, Guillaume Pinard Trésorier, François-Xavier Morin, Secrétaire; Jean-Paul Delache (restauration du beffroi)

Pour nous contacter et échanger avec nous:

Par email

patrimoinecharpeysaintdidier@gmail.com

Par courrier

1 Place de la Mairie 26 300 CHARPEY

Par téléphone

06 07 67 24 13 (Yann HEIMBOURGER)

Facebook

Facebook.com/Association.Patrimoine.Charpey.St.Didier

COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF

Bonjour à toutes et à tous,

Encore beaucoup de contraintes sanitaires dues au contexte actuel que nous connaissons, et les protocoles recommandés par nos Fédérations n'ont pas varié, et donc ne nous permettent pas, avec grand regret, de reprendre nos activités pour le moment. Le Comité reste, bien entendu, très attentif à toutes possibilités de reprise et nous vous tiendrons informés, par mail, de toutes évolutions positives.

Dans l'attente, prenez soin de vous et des autres.

Bien amicalement.

BRÈVES

COURSES CYCLISTES

Critérium du Dauphiné

La course passera à Charpey route de Chabeuil en direction de Barbières le vendredi 4 juin. La circulation route de Chabeuil sera bloquée entre 12h15 et 13h environ.



Tour de France

Le Tour de France passera au carrefour de la Fontaine direction Chabeuil le mardi 6 juillet. La caravane passera vers 15h10 et les coureurs vers 17h. La route sera donc barrée de 13h à 18h environ.



ÉCOBUAGE

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage, est interdit, excepté pour les agriculteurs et les forestiers, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

SAIGNÉES

La commune a investi dans la réalisation de saignées le long des routes pour permettre l'évacuation régulière des eaux de pluie dans les parcelles voisines. Chaque agriculteur reçoit ainsi un peu d'eau dans chacune plutôt que de laisser ruisseler jusqu'à la parcelle la plus basse, totalement inondée après avoir occasionné des dégâts à la route. Merci d'être vigilant à ne pas reboucher les saignées qui ouvrent sur vos champs.

FORÊT

La commune dans son PLU précédent (2011) a classé plusieurs forêts en « bois classés ». Cette appellation exige que toute personne désirant couper des arbres dans ces zones avertisse la mairie. Il s'agit des bois de Charpey et de toutes les ripisylves des ruisseaux. La commune est d'ailleurs propriétaire des cours d'eau et de leurs abords immédiats dans la quasi-totalité des cas. Pour des raisons de préservation de la biodiversité, il va de soi qu'il faut au maximum les épargner et dans le cas où vous deviez en tailler, prenez bien contact avec la mairie pour l'avertir et vérifier que vous n'empiétez pas sur sa propriété.

AMBROISIE

Comme chaque année, l'ambroisie va se développer sur la commune. Cette plante est responsable d'allergies, à partir de mi-août, chez de nombreuses personnes. Aujourd'hui, c'est une jeune plante que vous pouvez arracher. C'est la seule façon efficace de s'en débarrasser durablement. Si vous avez de grandes surfaces, le plus simple est de broyer vos terrains. Si chacun arrachait quelques plants au cours de ses sorties et promenades au printemps, notre village pourrait peut-être en être exempté ? Si vous observez des zones où l'ambroisie est présente, merci d'en avertir la Mairie.

LA FIBRE À CHARPEY

Les Charpenois commencent à être connectés à la fibre. Si vous avez des soucis relatifs à son installation, merci de contacter votre opérateur ou *Ardèche Drôme Numérique* (ADN), qui gère le réseau de fibre.

<https://www.ardechedromenumerique.fr>
04 82 48 00 18

LA 5G À CHARPEY

Free nous a informé de l'introduction de la norme 5G sur notre réseau, dans l'antenne située aux Rattiers: « Cette introduction, permise grâce à un système de modernisation de nos systèmes réseaux, n'implique aucune modification de l'installation ... Elle repose sur un partage entre les normes 4G et 5G de la bande de fréquences 700 Mhz déjà déployée sur ce site. Cette modernisation permettra d'une part de préserver la qualité du service 4G existant et d'autre part de répondre à la demande de nos abonnés ayant fait le choix de s'équiper d'un terminal compatible avec la 5G. »

RÉSERVEZ VOTRE SAMEDI 5 JUIN

Dans le cadre de « chemin des artistes en herbe », l'agglomération avait prévu de faire découvrir les univers de deux artistes aux enfants des centres de loisir d'Alixan et de Montélier, puis d'exposer leurs productions éphémères sur un sentier de randonnée à Charpey, le samedi 5 juin, dans le cadre d'une journée dédiée à la nature et aux arts. Les mesures sanitaires n'ont pas permis à ce projet de voir le jour. Mais un groupe d'habitants souhaite conserver une manifestation en conservant l'esprit « art et nature ». Le programme détaillé, et la date si elle est modifiée, vous sera communiqué par affichage, information dans les cahiers des écoles, sur le site internet et Facebook de la mairie. Vos idées sont les bienvenues si vous souhaitez nous rejoindre.

PIQUE-NIQUE À SAINT-DIDIER

Le pique-nique annuel de St-Didier a dû être annulé l'an dernier. Cette année, les conditions sanitaires sont encore bien fragiles. Je vous propose de ne pas le faire comme initialement prévu la première semaine de juin, mais exceptionnellement cette année si bien sûr les conditions le permettent et après accord avec la mairie, fin août. Je ne manquerai pas de vous préciser la date au plus tôt. Prenez soin de vous.

Sylvie Thezler

ARRÊT DE LA COLLECTE DE L'AMIANTE EN DÉCHÈTERIES

Jusqu'à présent, l'Agglo organisait des permanences mensuelles sur 8 des 13 déchèteries du territoire.

À partir du 1er mai, Valence Romans Agglo n'organisera plus de permanences en déchèteries.

L'amiante étant un déchet très dangereux, les conditions de collecte lors de ces permanences ne permettent pas de satisfaire pleinement à la réglementation en la matière.

Ainsi, une solution de remplacement est en cours de réflexion.

Dès sa mise en œuvre, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Dans l'intervalle, nous vous remercions de bien vouloir stocker votre amiante liée ou à défaut de faire appel à un prestataire privé.

Plus d'infos Valence Romans Agglo Direction Gestion des déchets

04 75 81 30 30

www.valenceromansagglo.fr

CIS BARBEROLLE

L'Amicale et l'ensemble du personnel du Centre d'Incendie et de Secours Barberolle

Remercient les habitants de vos communes, ainsi que votre collaboration pour la distribution des calendriers 2021.

Les conditions particulières liées à la crise sanitaire qui perdure depuis plusieurs mois, n'ont pas permis une distribution normale des calendriers.

Néanmoins les habitants ont fait preuve d'une grande générosité par un afflux important des retours de dons.

Merci de votre confiance.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Amicalement.

Les Sapeurs Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours Barberolle

FORAGES

Réglementation sur les puits et forages d'eau à usage domestique

Depuis le 1er janvier 2009, tout puits ou forage d'eau à usage domestique doit être déclaré auprès du maire de la commune d'implantation (décret n°2008-652 du 2 juillet 2008).

Cette déclaration est valable aussi bien pour les ouvrages existants avant 2009 que pour ceux réalisés après cette date. Elle se réalise de façon simple au moyen du formulaire Cerfa n°13837*02.

Attention, suite à l'approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bas Dauphiné Plaine de Valence en décembre 2019, il est désormais interdit de réaliser tout nouveau puits ou forage d'eau à usage domestique sur l'ensemble du territoire communal.

À titre d'exception et sous réserve de remplir certaines conditions, des projets de nouveau puits ou forage domestique pourront être autorisés.

Si vous possédez un puits ou un forage d'eau, pensez à déclarer votre ouvrage si vous ne l'avez pas encore fait.

Si vous avez un projet de puits ou forage d'eau, vérifiez s'il est interdit ou autorisé

en vous rapprochant de la mairie ou en contactant directement les animateurs du SAGE par mail à l'adresse suivante: premp@ladrome.fr.

Pour aller plus loin :

<https://sagedauphine-valence.fr/>

CÉRÉMONIES DU 8 MAI



LE SAVIEZ-VOUS ?

PAR YANN HEIMBOURGER,

Mi-mars, chemin des Presles, un trou est apparu au milieu du chemin laissant entrevoir une grande cavité!

Les trois photos qui suivent vous donnent un aperçu de la situation avant intervention. Aux dires des habitants impactés par cet incident, ce trou se serait effondré en 15 secondes!

Averti par ces témoins, la commune a mandaté une entreprise pour refaire le chemin qui est intervenu quelques jours plus tard.

Le pôle Risque de la **Direction Technique Départementale (DDT)** ne jugea pas nécessaire d'intervenir puisqu'aucune habitation n'était en danger suite à cet effondrement. L'opération de réfection du chemin a pu commencer.

Aux premiers coups de pelle, nous constatons l'étendue de cette cavité. Longue d'au moins 6 à 7 mètres, sa profondeur atteint environ 3 mètres.

Mais comment cette cavité et cette galerie ont-elles bien pu se former? Tout naturellement, nous envisageons la présence de galeries drainantes, d'anciens canaux souterrains dont la présence sur la commune est connue.

Ils ont déjà été signalés dans le secteur du Guimand sous le Bois Percé par diverses personnes. Aussi, nous décidons de continuer à dégager cette cavité petit à petit pour essayer de trouver cette canalisation supposée. C'est ainsi que nous sommes tombés sur une pierre plate, cassée, laissant entrevoir de l'eau.



Cette pierre, visiblement travaillée de mains d'homme, est la partie supérieure de la canalisation.

Après l'avoir retirée pour estimer sa profondeur, elle a été replacée pour poursuivre nos investigations.

Encore quelques coups de pelles et nous trouvons trace de ce canal maçonné qui se poursuit dans l'axe de l'ouverture, en se décalant un peu vers la gauche comme s'il prenait la direction de la Barberolle. L'eau s'écoule régulièrement, sans discontinuité.



Afin de pouvoir vérifier l'écoulement, nous décidons de buser cette ouverture.



Un des habitants utilisant ce chemin nous le confirme : au moins trois canalisations parallèles se trouvent dans ses champs. Lorsque l'on regarde le Vercors, une se situe au nord du chemin, une deuxième est à une vingtaine de mètres au sud et se termine au niveau de sa boîte aux lettres. D'ailleurs, lors de travaux, un coup de pelle a probablement cassé celle-ci provoquant un « véritable geyser d'eau comme si elle était pleine! ».

Cet habitant en situe une encore plus au sud du chemin que l'on devine par la végétation plus verte en période sèche. Il me signale une autre galerie, d'une hauteur d'environ 1,50 m. côté Bésayes, dans laquelle il se serait lui-même enfoncé, le dos courbé, lorsqu'il était plus jeune.

Une recherche documentaire permet de définir sa technicité et son origine géographique :

Qu'est qu'une galerie drainante ?

C'est un aménagement de captage des eaux souterraines. Ce procédé est à l'origine une technique minière d'exhaure, c'est-à-dire d'évacuation d'eau par infiltration mise au point, vraisemblablement dès le II^{ème} millénaire av. J.C., sur le plateau iranien ou en Arménie.

C'est en effet sur le glacis intérieur qui borde les dépressions iraniennes que les « kirez » ou « qanats » sont les plus nombreux et sont identifiés comme les plus anciens.

A partir du centre iranien, la diffusion s'est propagée vers l'Ouest. Tout au long des pays, on trouve des adaptations particulières et des noms variés : « foggara » dans les oasis sahariennes, « khattara » au Maroc, « minas » ou « cimbras » en Espagne.

Dans les piémonts provençaux, ces galeries sont appelées en provençal « mines », « caverno », « baumo » représentent une technique de captage qui consiste à drainer par gravité les eaux d'infiltrations et à les amener jusqu'à l'air libre pour irriguer des cultures ou alimenter des fontaines ou lavoirs.

Conçues pour atténuer les contraintes bien spécifiques au monde méditerranéen - pluviométrie médiocre à l'automne et au printemps, rareté des eaux de surface - elles sont capables de produire un débit plus ou moins important, mais constant en toute saison, en particulier en été lorsque les cultures exigent d'être arrosées.

Une recherche centrée sur notre région du Dauphiné, nous apprend que ces procédés d'irrigation ont prospéré durant les XVIII^e et XIX^e siècles notamment rive gauche de l'Isère, aux alentours de Bourg de péage :

« Vastes territoires de cailloux roulés d'origine iséroise, très perméables, sécheresse estivale annonciatrice du Midi méditerranéen, impossibilité technique avant la fin du XIX^e siècle de capter des rivières importantes et régulières comme l'Isère et la Bourne (...), maigreur et irrégularité des autres cours d'eau, telles sont les difficiles conditions physiques et hydrologiques d'une région à dominante céréalière où l'homme n'a pas renoncé à l'herbe. »

En effet, « si les prés vont en se rétrécissant au fur et à mesure qu'on s'avance vers le nord, en raison d'un accès à l'eau de plus en plus difficile, ceux-ci ne disparaissent pas pour autant, serrés le long de l'Isère grâce aux sources apparues au flanc de la vallée, et même souvent de belles surfaces le long du Vercors, de la Baume-d'Hostun à Charpey, irrigués à partir de sources aménagées ». « En 1697, les prairies sont nombreuses à Chabeuil et à Charpey ».

Voilà donc l'histoire de la découverte d'une galerie drainante appelée « baume » à Charpey !

ESPACE DE L'OPPOSITION

Chères Charpenoises, chers Charpenois

Un important vote a eu lieu comme il se doit chaque année. Il s'agit du budget de la commune. Le groupe de la liste Philibert a voté contre le budget de la municipalité.

Les priorités de la majorité et les dépenses présentées s'axent essentiellement sur :

Le projet du bâtiment scolaire prévu depuis longtemps initialement budgété à environ 1 million d'euros qui aujourd'hui approche les 3 millions. Nous sommes bien conscients que des subventions seront allouées, mais la note restera tout de même salée pour tous les Charpenois. Espérons que la croissance d'inscriptions de nouveaux élèves sera à la hauteur du montant de la dépense.

En cette période de restriction, l'augmentation massive des impôts que cet investissement va engendrer nous paraît bien injuste. De plus, elle sera renouvelée certainement sur plusieurs années. Cette hausse ne sera pas la seule pour les Charpenois, en effet l'Agglo revoit notre participation financière. Double peine pour cette année donc !

Dans notre programme nous envisageons d'investir dans la réfection de la voirie, essentielle et importante. Cet investissement, (celui de l'école), ne permettra de rénover qu'une infime partie de nos routes. Un exemple parmi tant d'autres : qu'en est-il de l'aménagement indispensable de la route de la Grande garenne avant le début des travaux ?

il nous paraît aussi important de penser sécurité, mais avant de penser dos d'âne comme ceux qui ont déjà été mis en place, il faut penser réfection de chaussée. Ce ne sera pas le cas.

Enfin nous demandons qu'avant toute décision impliquant le domaine privé, un audit des riverains concernés soit fait en priorité. Sur ce point nous avons été entendus.

Continuons à être solidaires et respectons les gestes barrières. Nous restons disponibles dans ces conditions quand vous le souhaitez. N'hésitez pas à nous contacter au 04.75.59.83.28.

La liste Jean-François Philibert

ILS FONT VIVRE CHARPEY



GARAGE AGRAIN

La famille Agrain est incontournable à Charpey et St-Vincent depuis plusieurs générations. Outre Séverine, ancienne conseillère municipale à Charpey, et Dimitri, jeune agriculteur, les frères jumeaux Romuald et Romaric, 38 ans, sont actuellement les gérants du garage Agrain situé 1020 route des vignettes à St-Didier.

Après un parcours très complémentaire de Bac Pro maintenance véhicule automobile pour le premier et CQP carrosserie/peinture pour le second, les deux frères ont perfectionné leur apprentissage du métier de garagiste pendant une dizaine d'années en travaillant en tant que salarié. En 2013, ils s'installent à leur compte dans les locaux de l'ancien garage agricole Boyer.

Romuald et Romaric ont choisi de monter un garage moderne proposant les mêmes prestations qu'en concession, à savoir l'entretien, les réparations, la pose d'accessoires et ceci quelle que soit la marque de votre véhicule. Les avantages de confier votre véhicule au garage Agrain sont nombreux: non seulement profiter d'un service de proximité alliant réactivité, dépannage, service après-vente, prêt de véhicule de courtoisie, mais également

bénéficier d'une tarification très compétitive par rapport aux concessions. Le coût de la main d'œuvre moindre et le choix des pièces de rechange beaucoup plus large (répondant toujours aux normes constructeurs) peuvent vous faire économiser jusqu'à 30% sur votre facture de réparation ou d'entretien.

Le garage Agrain est également mandataire automobile ce qui lui permet de proposer un large choix de véhicules neufs et d'occasion (entre 1000 et 2000 modèles disponibles) à des prix défiant toute concurrence (jusqu'à 50% de remise par rapport au prix catalogue). La liste des véhicules disponibles peut être consultée directement sur leur site internet www.garageagrain.com et les véhicules sont généralement livrés sous 2 semaines. Là encore, tous les services de financement proposés en concession sont disponibles, du crédit auto classique aux contrats de location longue durée (LDD) ou location avec option d'achat (LOA).

Enfin, la garage Agrain propose le changement de pneumatiques toutes marques aux prix les plus bas du marché. Sans compter la pose d'attelage, de galerie, de plaques d'immatriculation, le contrôle

technique... En somme, la plupart des services offerts par les grandes enseignes spécialisées... le tout sans devoir courir à Valence!

Il n'est jamais chose aisée de choisir un garage de confiance, par peur de se faire avoir, de payer trop cher ou de ne pas avoir le niveau de prestation escompté. Choisir un garage du village, c'est compter sur des garagistes expérimentés, à l'écoute de leurs clients, sympathiques, réactifs, arrangeants et cerise sur le gâteau sans se ruiner!

CONTACT ET PRISE DE RENDEZ VOUS

04 75 61 57 18

garageagrain@orange.fr

STEVE IMBERT

Steve Imbert, issu d'une famille charpenoise depuis six générations, cultive trente cinq hectares de céréales en agriculture raisonnée dans un rayon de trois kilomètres autour de la ferme familiale, connue désormais sous le nom de « Ferme des Marais » à Saint-Didier.

Après une formation de technicien agricole, Steve devient agriculteur et choisit dès 2012 de valoriser une partie de son blé en produisant des pâtes artisanales. Son souhait est de retrouver la saveur de la pâte d'antan et le goût de la céréale. C'est la raison pour laquelle ses pâtes ne contiennent pas d'œufs, mais uniquement de la semoule de blé dur et de l'eau.

Steve mout son blé dur chaque semaine selon ses besoins grâce à son moulin à meules en pierre afin d'utiliser la matière première la plus fraîche possible, conservant ainsi toute la valeur nutritive de la céréale. Ensuite, la semoule obtenue est mélangée avec de l'eau dans une extrudeuse (le nom de la machine qui sert à former les différents types de pâtes). Plusieurs moules sont alors utilisés pour choisir le type et la forme de pâte désirées. Une fois sorties de l'extrudeuse, les pâtes sont réparties sur des clayettes puis emmenées dans un séchoir. Le séchage dure entre douze et quinze heures à basse température afin de ne pas dénaturer les qualités gustatives et nutritionnelles. Enfin, les pâtes sont mises en sachet puis étiquetées. Au total, la durée de fabrication dure environ quatre jours (de la sortie du grain de son lieu de stockage à la mise en sachet) et toutes les étapes sont réalisées à la main.

Quatre formes de pâtes semi-complètes sont actuellement produites coquillettes, coquillages, tire-bouchons et dentelles. Le conditionnement est fait en sachet de 500g. Ces pâtes sont commercialisées dans une cinquantaine de petits magasins, épiceries, boucheries, magasins de producteurs de la région, de Chatte à Bollène. Il est également possible de venir acheter directement à la ferme les lundis de 15h à 19h. À noter que Steve propose également de la farine de blé tendre semi-complète en vrac.



La ferme participe à l'événement *De ferme en ferme* qui aura lieu les 26 et 27 juin 2021 et constitue une bonne opportunité de venir découvrir, visiter et soutenir une ferme de notre village. D'autant que s'il y a quelque chose qui réjouit et accorde tout le monde, petits et grands, ce sont bien les pâtes !

© Thomas Spault

granvillage

un service  Groupama

MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : mairie@charpey.fr

Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00
(1^{er} et 3^{me} samedi du mois sauf juillet / aout)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : Mai 2021

Tirage : 670 exemplaires.

Création graphique : Josselin Grange

Impression : AJC Chabeuil

Imprimé sur papier recyclé



À CHARPEY LE 6 JUILLET

